

Simon Icard, (textes édités, introduits et annotés),  
Angélique de Saint-Jean, Description de l'Époux :  
Explications sur le *Cantique des cantiques*

Textes édités, introduits et annotés par Simon Icard , Grenoble, Éditions Jérôme Millon, coll. « Atopia », 2011, 127 p.

Daniel Vidal

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/assr/23934>  
DOI : 10.4000/assr.23934  
ISSN : 1777-5825

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 décembre 2012  
Pagination : 206  
ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**

Daniel Vidal, « Simon Icard, (textes édités, introduits et annotés), Angélique de Saint-Jean, Description de l'Époux : Explications sur le *Cantique des cantiques* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 160 | octobre-décembre 2012, mis en ligne le 14 mars 2013, consulté le 21 septembre 2020.  
URL : <http://journals.openedition.org/assr/23934> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.23934>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# Simon Icard, (textes édités, introduits et annotés), Angélique de Saint-Jean, Description de l'Époux : Explications sur le *Cantique des cantiques*

Textes édités, introduits et annotés par Simon Icard , Grenoble, Éditions Jérôme Millon, coll. « Atopia », 2011, 127 p.

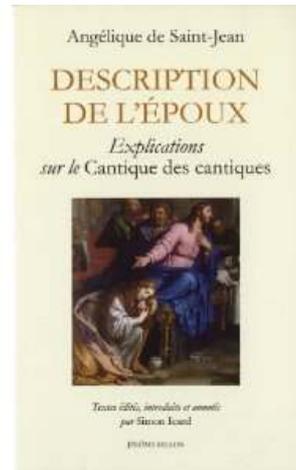
Daniel Vidal

---

## RÉFÉRENCE

Simon Icard, (textes édités, introduits et annotés), Angélique de Saint-Jean, Description de l'Époux : Explications sur le Cantique des cantiques, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, coll. « Atopia », 2011, 127 p.

- 1 En 1660, dans une lettre à sa cousine Angélique de Saint-Jean, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy rappelait que Bernard de Clairvaux, auteur de quatre-vingt-six sermons sur le *Cantique des cantiques*, dit « cantique de Salomon », et tenu en grande dévotion à Port-Royal, en avait expliqué si « divinement » le sens que « l'esprit s'y retourne aussitôt et y entre sans s'arrêter à l'obscurité des paroles. Je ne parle que du reste, qu'il n'a point expliqué et qui en fait les deux tiers ». Cette obscurité, « si sainte et si adorable » demeure, pour le maître d'œuvre de la



traduction de la Bible en français, dite « Bible de Port-Royal », l'obstacle principal pour une claire et cohérente interprétation, tant les versets risquent de s'entendre comme « chants nuptiaux » saturés d'un « érotisme en quelque sorte flamboyant », selon l'expression de Philippe Sellier (*Port-Royal et la littérature*, II, 2000). Angélique de Saint-Jean (1624-1684), – fille d'Arnaud d'Andilly, auteur des *Vies des Saints-Pères du désert*, et nièce de la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal – ne se laisse pas décourager par ces « obscurités », qui ne viennent que de la décision d'accorder un sens radicalement spirituel à ces « chants » dès lors délestés de leur tension charnelle. *Description de l'Époux* concerne une brève péricope du *Cantique* – la séquence chap. V, versets 10-16 – où le talent d'exégète d'Angélique spiritualise tout terme en dévoilant le mystère du verbe. Inédite, cette *Description* identifiée et attribuée à Angélique par Bernard Koch, est publiée par Simon Icard, auteur d'un récent *Port-Royal et Bernard de Clairvaux, 1608-1709* (Champion, 2010).

- 2 Le commentaire de cette péricope témoigne d'une capacité remarquable d'Angélique à s'en tenir à une seule interprétation en plusieurs moments réitérée : l'Époux est sans doute décrit « d'une manière toute mystérieuse », mais si, depuis les plus anciennes exégèses du *Cantique*, dont celle d'Origène, le Texte était réservé « aux âmes avancées dans la vie spirituelle », le mystère pouvait se lever dès lors que chacun des fragments de chaque verset trouvait en la Bible ou chez les Pères, une équivalence de signification, qui lui soit applicable. Il ne s'agit donc pas, à partir d'une phrase, d'en déployer toutes les potentialités de sens, au risque, multipliant les hypothèses, d'en rendre la compréhension plus incertaine encore, et plus opaque, mais, fidèle en cela à la position de Pascal, et à l'inverse des « trop grands figuristes », d'étayer la démarche allégorique par les références internes aux testaments ou à leurs exégèses autorisées. C'est ainsi que l'écriture d'Angélique est toujours référencée, explicitement ou comme allant de soi, à l'un ou l'autre des évangiles, mais aussi bien à tel ou tel livre de l'Ancien Testament, ou tel passage de Saint-Bernard. L'Épouse du Christ est l'Église, mais celle-ci n'est autre que « les figures de l'âme en chemin vers Dieu ». La lecture du *Cantique*, toute ambiguïté écartée, trouve alors son principe d'unité : il n'est pas, au foyer du texte, de sens anagogique, qui révélerait « les fins dernières », mais l'expression allégorique d'une « vision » aujourd'hui et maintenant de Christ. Jésus-Christ, écrit Angélique dès le seuil du commentaire, « est décrit [...] tel qu'il paraît à notre foi et non

tel que nous le verrons quand nous lui serons semblables ». La *Description*, en sa totalité, dépend de cette posture première.

- 3 Ayant refusé, avec les plus rebelles des religieuses de Port-Royal, de signer le Formulaire qui condamnait les cinq propositions attribuées à Jansénius, Angélique fut recluse en 1664 aux Annonciades, avant d'être envoyée à Port-Royal des Champs. C'est pendant sa réclusion, qu'elle écrivait « ses pensées qu'elle avait sur des passages de l'Écriture », et l'on peut avancer que si elles n'ont pas à l'évidence la fulgurance ni la profondeur, moins encore la « modernité » de celles de Pascal, du moins s'agit-il, pour la sœur janséniste, d'écrire en effet au plus près de sa raison, qui est ici sa foi seule, et son expérience singulière en spiritualité. « J'écrivais quelque chose que Dieu me donnait », et ces « choses », inscrites à même le texte de la séquence du *Cantique*, portaient la lettre à sa signification immédiatement religieuse la plus haute. Le dialogue prenait forme et consistance entre l'Épouse – Église et âme singulière confondues – et l'Époux, Christ venu en cette âme comme un amant tissu d'amour. Sans doute cette « lecture » s'inscrit-elle dans le vaste mouvement d'interprétation de cet épithalame comme accomplissement d'une spiritualité entièrement délestée de toute glorification d'un érotisme se confondant avec le désir de « nature ». Mais cette transmutation radicale, et à proprement parler, cette « transverbération » qui perce en effet la lettre pour en recueillir la signification essentielle, et illuminante, se déploie ici dans un rapport toujours singulier d'Angélique au fragment du *Cantique* qu'elle affronte en son mystère et son obscurité. Préfiguration sans doute du Christ dans l'Ancien Testament, mais, plus encore, s'il se peut, description d'une vie spirituelle intérieure, entièrement condensée en l'impératif de la foi. Et telle foi, qui participe d'un ensemble de « règles » institutionnelles, désigne aussi, et en priorité, l'avènement du sujet au cœur de l'acte de croyance.
- 4 Ainsi en va-t-il de ces « pensées » qui viennent à l'esprit d'Angélique, lisant ce verset de Salomon, et qui traversent la limpidité « érotique » du texte, censurée, déniée, et déclarée factice, pour en saisir la vraie « raison ». Et toute cette entreprise de déchiffrement, qui affecte d'un chiffre nouveau, et exorbité, le sens du texte, s'effectue dans une telle immédiateté, que l'on passe de la lettre à son sens spirituel sans rupture, la lettre déployant d'elle-même, pour ainsi dire, sa signification magnifiée. Pierre Nicole avait observé que, dans cette démarche de lecture, « le rapport (des) sens à la lettre (devait) être naturel ». C'est-à-dire fonder en évidence sa légitimité, sans que quelque artifice vienne en troubler son rythme et sa loi. Cela autorise, paradoxalement, une liberté d'interprétation qui pourrait échapper aux prescriptions exégétiques, quand au contraire elle en assume pleinement la rigueur. Soit le passage du *Cantique*, v. 5, 13 : « Ses lèvres sont comme des lys qui distillent de la pure myrrhe ». Angélique commente ainsi : « Quel rapport des lèvres avec les lys ? Il n'y en paraît aucun, mais aussi il n'y en a point entre la sagesse de Dieu et celle du monde ». Le mode analogique ne gouverne plus ici l'exégèse, tel élément du texte renvoyant à telle description du Christ. Non plus que le mode allégorique, et moins encore la métonymie. Mais c'est précisément l'absence de « rapport » entre le terme et la « figure » du Christ, qui fonde la relation spirituelle à Dieu. Dieu d'autant plus présent qu'il est indicible dans la prose du monde. Simon Icard précise que « l'abbesse se refuse à toute théologie négative ». Sans doute. Mais de ne pouvoir faire jouer l'allégorie ou toute autre modalité rhétorique dans la « description de l'Époux », invite aussi bien à penser la séparation

radicale d'avec Dieu comme condition de la spiritualité port-royaliste, cette quête infinie d'un « christ agonisant jusqu'à la fin du monde ».